

EXTARIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Février 2017

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 présents : 13 Votants : 18

Absents excusés : Madame MARGUERITE Valérie qui a donné pouvoir à Monsieur LEBLOND Patrick, Monsieur GUIGNARD Jean-Paul qui a donné pouvoir à Monsieur DESBAS Jean-Claude, Monsieur DELEURME Yann, Madame MENANTEAU Sabrina qui a donné pouvoir à Madame BREMAUD Dany, Monsieur PEIGNE Bernard qui a donné pouvoir à Monsieur MARIE Olivier et Madame MAILLET Marie-Claude qui a donné pouvoir à Madame JEAN Marlyse.

1. Entretien des itinéraires cyclables : convention 2017

9 communes du Marais Poitevin sont concernées par le Plan Vélo mis en œuvre par le Conseil Général dont Saint Hilaire la Palud. Depuis 2002, le Parc Régional du Marais Poitevin est en charge de mobiliser les financements nécessaires à un entretien qualitatif et homogène sur ces communes. Le Comité de pilotage a décidé de régulariser en 2015 le surcroît de travail engendré par l'augmentation du linéaire entretenu par l'AIPEMP depuis la mise en place du plan vélo soit 3000 € à répartir sur les 9 communes du plan vélo. La participation demandée à la commune pour 2017 s'élève à 3 229 € comme en 2015 et 2016.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal Adopte la convention et autorise Mme le Maire à la signer.

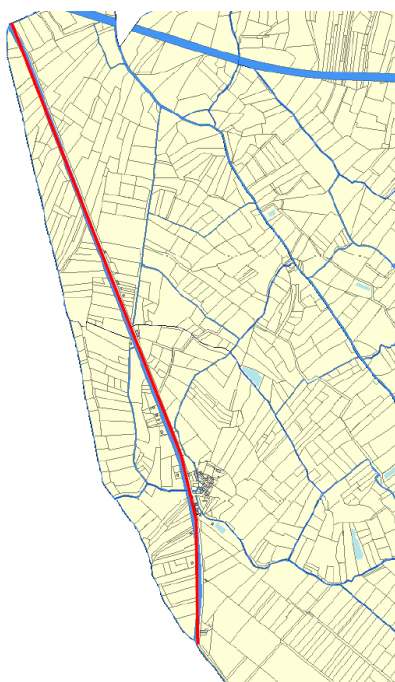
2. Dénomination de voies

Mme le Maire propose de dénommer 2 voies de la commune afin d'identifier clairement les adresses facilitant ainsi le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS.

Il s'agit :

- de la route qui commence à Vina jusqu'à la limite de la commune :

Nouvelle dénomination : Route de BAZOIN



- de la route qui commence à SAZAY et qui se termine à la route de Mauzé au niveau du lieu-dit le Nouziller.

Nouvelle dénomination : Route du Château de Sazay



- décide de ne pas retenir la route de Bazoin mais « **Route de LIDON** » pour la partie de Vina jusqu'à la fin de la route goudronnée,

« **Chemin des 3 départements** » pour le chemin à partir de la route de Lidon jusqu'à la limite du département.

- Valide la nouvelle dénomination de « **route du château de Sazay** » de la route qui commence à SAZAY et qui se termine à la route de Mauzé au niveau du lieu-dit le Nouziller.

3. Etude d'aménagement foncier du marais : Avis sur le projet arrêté

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 5 septembre au 7 octobre 2016, relative au projet d'aménagement foncier sur les communes d'Arçais et de St Hilaire la Palud, portant sur le mode d'aménagement foncier, le périmètre, et les prescriptions particulières, la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) a émis un avis favorable quant à la poursuite d'une opération d'aménagement foncier de type échanges et cessions d'immeubles ruraux sur un périmètre de 1686 hectares.

Conformément aux dispositions de l'article L 121-14 du code rural et de la pêche maritime, le conseil municipal est invité à donner son avis sur le projet approuvé par la CIAF d'Arçais/ St Hilaire la Palud. Mme le Maire rappelle la démarche et le contexte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable au projet arrêté.

4. Aménagement de sécurité du Pont du Pairé et carrefour de Monfaucon : demande de subventions

Reporté au prochain conseil municipal.

5. Salle des fêtes : Tarif des charges 2017

Comme convenu lors du dernier conseil municipal Mr DUBREUCQ présente la proposition de tarif par tranche pour les charges de la salle des fêtes :

<u>Charges diverses</u> (Fonction conso. Electrique totale : HP+HC)	Forfait Par jour
Kwh <100	10 €
101<Kwh<300	30 €
301<Kwh<450	45 €
Kwh>450	55 €

Après en avoir délibéré, à 'unanimité, le Conseil Municipal :

- adopte le tarif proposé à compter du 1^{er} mars 2017.

Affiché le 1er Mars 2017